**RETRAITES Une mobilisation vers l’inconnu et au-delà**

A la veille de la possible adoption de la réforme des retraites, les syndicats se mobilisent à nouveau ce mercredi. Sans certitude sur les suites d’un mouvement dont ils pourraient perdre le contrôle.

PAR DAMIEN DOLE ET FRANTZ DURUPT

Sur le site d’un compresseur de gaz de Nozay (Loire-Atlantique), qui alimente toute la Bretagne, lundi.

Un brouillard dans lequel on ne voit pas à plus de deux jours. Alors que se réunissent ce mercredi quatorze parlementaires issus du Sénat et de l’Assemblée nationale pour tenter d’accoucher d’un texte commun sur la réforme des retraites, l’intersyndicale appelle de nouveau les travailleurs à se mobiliser ce mercredi contre le projet gouvernemental. C’est la huitième fois depuis la présentation de la réforme, le 10 janvier, et la troisième fois en moins de dix jours. Et cette fois, sans la moindre certitude sur la tournure que va prendre le mouvement social. L’équation compte en effet trois inconnues, résumées par le responsable d’une des huit organisations de salariés soudées dans le combat contre la retraite à 64 ans : le niveau de mobilisation de cette huitième journée d’appel à la grève et aux manifestations ; le recours ou non au 49.3 jeudi, par le gouvernement, pour solder l’examen parlementaire de sa réforme ; la poursuite et l’intensité des grèves reconductibles, qui se maintiennent dans différents secteurs (transports, énergie, propreté) mais sans avoir forcément l’ampleur escomptée. Ainsi, à la RATP, le trafic sera très perturbé sur le RER, mais quasiment normal sur le métro.

Ce mercredi, plus question de «mettre la France à l’arrêt», ni de battre les records établis le 31 janvier (1,27 million de manifestants selon l’Intérieur, 2,8 selon la CGT) puis le 7 mars (1,28 million /3,5 millions). Après un samedi 11 mars en net recul, plusieurs responsables syndicaux se donnent pour ambition d’atteindre une mobilisation comparable au jeudi 19 janvier (1,12 million de manifestants selon l’Intérieur), qui avait donné le coup d’envoi du mouvement social. Tout en sachant que le mercredi est un jour inhabituel pour appeler à la grève, en général écarté car de nombreux parents s’occupent de leur progéniture. Bref, la prudence règne. «Il faut qu’il y ait le maximum de monde […] pour dire aux parlementaires "regardez ce qui se passe"», a simplement avancé Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, mardi sur RTL.

**«Vice démocratique»**

Quel que soit le bilan de la journée, l’incertitude dominera encore jeudi, ultime étape du parcours parlementaire. Les numéros 1 de l’intersyndicale ont d’ailleurs prévu, à cette occasion, de se réunir devant l’Assemblée nationale comme le 25 janvier. Le texte de la commission mixte paritaire doit en effet être soumis au vote solennel des sénateurs, puis des députés. A moins que le gouvernement, pour assurer ses arrières, ne choisisse de recourir au 49.3. Ce qui, pour certains syndicats, changerait beaucoup de choses. «Un 49.3 serait l’acte final de l’agression démocratique» menée par l’exécutif, avertissait samedi François Hommeril, le président de la CFE-CGC, dans le carré de tête du cortège parisien. «Si c’est un 49.3, la colère sera très importante. Le mouvement se poursuivra de manière forte et dure», anticipe aussi Cyril Chabanier, le président de la CFTC. Laurent Berger, lui, insiste sur l’importance de passer par un vote, le 49.3 constituant selon lui «un vice démocratique».

Mais en cas d’adoption du texte par une majorité de députés, que fera la CFDT ? Mystère. De quoi faire planer un doute sur l’avenir de l’intersyndicale même si, pour l’heure, un mot d’ordre prévaut aussi bien chez Solidaires que la CFDT ou la CFTC : «On a commencé ensemble, on terminera ensemble.» Pour certains secteurs entrés en reconductible depuis plusieurs jours, ce n’est pas tant le nombre de manifestants qui défileront ce mercredi qui sera décisif, mais la capacité à étendre la grève.

Mais combien de temps les syndicats pourront-ils garder le contrôle des événements ? Depuis des semaines, leurs responsables disent craindre de ne plus parvenir à canaliser la colère. C’est notamment le cas dans le secteur de l’énergie, parmi les plus mobilisés depuis mi-janvier. «Les voix se font de plus en plus fortes dans les assemblées générales. Ce n’est pas nous qui appelons à durcir le mouvement, ce sont les bases», explique Fabrice Coudour, numéro 2 de la Fédération nationale des mines et de l’énergie CGT. Il sort du barrage hydraulique de Donzère-Mondragon (Vaucluse), qui vient à son tour d’entrer dans le mouvement. «Je garde espoir sur le fait que les députés ne voteront pas cette loi médiocre mais en cas de 49.3, le gouvernement et Macron paieraient l’escalade dans les réactions de salariés qu’on ne pourra plus canaliser et qui agiraient individuellement. Et on ne pourra jamais mettre un CRS devant chaque pylône électrique ou vanne de gaz, donc ce sera impossible d’empêcher.»

**«Guerre sociale»**

Elus mis en «sobriété énergétique», c’est-à-dire privés de courant, de même que 30 000 logements et commerces à Toulouse mardi, poubelles balancées sur le siège du parti Renaissance, menaces de coupures de gaz pour les industriels… Tandis que les cheminots poursuivent leur grève, perturbant encore le trafic à la SNCF (trois TGV sur cinq et des perturbations en Ile-de-France), les actions se multiplient et gagnent en radicalité. «C’est une guerre sociale que Macron nous a déclarée, tonne Gwenaël Plagne, de la CGT EDF Cordemais, devant le portail d’un site de gaz qui vient d’être soudé par des grévistes. Si la réforme passe, on n’arrêtera pas le mouvement mais cela se radicalisera.» Il reprend : «On a fait les choses proprement depuis le début mais on n’est pas entendus.» Et craint que «la seule chose que Macron et ses ministres comprennent, ce soient les coupures, la casse».